

CONSEIL DES MINISTRES**Pas d'engagement
de fonctionnaires au moins
jusqu'au printemps**

Le conseil des ministres a approuvé jeudi une circulaire du ministre de la Fonction publique Steven Vandeput (N-VA) et du ministre du Budget Hervé Jamar (MR) visant au maintien de la « prudence budgétaire » affectant le personnel des administrations fédérales. *« Vu le risque réel d'un dépassement des crédits de personnel, aucune décision en matière de ressources humaines générant des mouvements de personnel irréversibles ne pourra être autorisée »*, explique la circulaire. La décision concerne notamment les services publics fédéraux, les services publics de programmation, la police fédérale, le ministère de la Défense, les organismes d'intérêt public et la sécurité sociale, etc. Un monitoring sera soumis au conseil des ministres pour le contrôle budgétaire 2015. (b)